

# Le STATEC vous remercie pour votre participation à son enquête pilote « Budget des Ménages »

Nous vous remercions infiniment d'avoir participé à ce projet du STATEC, qui est d'une grande importance pour l'enquête « Budget des ménages ». L'objectif de ce projet consiste à moderniser cette enquête dans le futur. Grâce à votre participation, le STATEC pourra analyser l'impact et l'utilité d'une application mobile dans le cadre de cette enquête.

Comme annoncé dans nos communications précédentes, votre effort sera rémunéré de 45 euros.

Nous souhaitons tout de même attirer votre attention sur le fait que le paiement peut prendre jusqu'à deux mois et qu'il sera réalisé par la Trésorerie de l'Etat. Comptez donc 2 mois à partir de la date à laquelle vous avez terminé l'application.

Merci encore pour votre participation et nous espérons pouvoir compter sur vous lors d'un prochain projet du STATEC. Votre avis compte pour nous !

Cordialement,

L'équipe « Budget des Ménages » du STATEC



-



# Protection de vos données

STATEC
Institut national de la statistique et des études économiques

# Notice d'information sur vos données personnelles

Vos données personnelles sont traitées par le STATEC, 13 rue Érasme, L-1468 Luxembourg, e-mail : ebm@statec.etat.lu. La collecte des données est effectuée pour le compte du STATEC par son soustraitant CBS (Dutch Central Bureau of Statistics). Le STATEC est une administration étatique, sous l'autorité du Ministère de l'Économie, qui jouit pourtant de l'indépendance scientifique et professionnelle. Cela signifie que le STATEC fixe son programme de travail en accord avec la législation statistique nationale et européenne, et qu'il produit et diffuse ses données en toute neutralité.

Vos données personnelles seront définitivement supprimées au plus tard 2 ans après la collecte. Pendant ce temps, vos données sont traitées confidentiellement. Elles ne peuvent être utilisées que dans un but purement statistique et ne seront en aucun cas divulguées. Les mandataires et agents du STATEC sont tenus personnellement responsables de la stricte observation du secret statistique. Le STATEC a également mis en place une série de mesures techniques et organisationnelles pour protéger vos données personnelles, telles que la sécurisation de la technologie informatique ou encore la limitation stricte des droits d'accès aux données attribués aux agents du STATEC et aux sous-traitants.

### L'objectif de l'enquête principale

L'enquête principale sur le budget des ménages du STATEC fournit des informations précieuses sur les dépenses des ménages au Luxembourg. Grâce à cette enquête, le STATEC peut déterminer si la vie au Luxembourg devient plus chère ou moins chère. L'étude permet également de faire des analyses entre différents groupes de ménage (famille avec de jeunes enfants, célibataires, personnes âgées etc.). Le STATEC utilise également les informations de l'enquête pour calculer l'inflation (la dépréciation de la monnaie).

# L'échantillon de l'enquête pilote

Au cours de l'enquête annuelle sur les revenus et les conditions de vie des ménages (EU-SILC) et de l'enquête trimestrielle sur le tourisme d'affaires et de loisirs, le STATEC a demandé aux participants s'ils accepteraient d'être sollicités ultérieurement pour des études *ad hoc* comme des groupes de discussion ou des enquêtes en ligne.

Dans le cadre de l'enquête pilote sur le budget des ménages, le STATEC a contacté 1700 de ces volontaires. La participation de ces personnes est très importante afin d'améliorer les outils et les questionnaires du STATEC : l'avis des citoyens permet d'évoluer !

#### En cas de réclamation

Vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du STATEC, par courrier : DPO, STATEC, B.P. 304, L-2013 Luxembourg, par téléphone au 247-88 492, ou e-mail : dpo@statec.etat.lu. Vous pourrez notamment être informé de vos droits selon les articles 15 à 21 du Règlement Général sur la Protection des Données (UE) n° 2016/679, à savoir le droit d'accès à vos données, de leur rectification ou effacement, les droits à la limitation du traitement ou d'opposition à un traitement, et enfin le droit à la portabilité des données. Vous avez aussi la possibilité de déposer une plainte auprès de la Commission Nationale pour la Protection des Données par courrier : CNPD 15, Boulevard du Jazz L-4370 Belvaux ou par téléphone : 26 10 601.





# MANUEL D'UTILISATION



### I. Installation de l'application

ATTENTION : L'application peut être téléchargée uniquement sur smartphone et tablette (PAS sur ordinateur de bureau ou ordinateur portable).

ATTENTION : Veuillez installer l'application qu'à partir du jour où vous envisagez de commencer l'enquête.

Quoi faire si vous avez déjà installé l'application sur votre smartphone alors que vous ne pouvez pas commencer l'enquête le jour du téléchargement ?

Supprimez l'application sur votre smartphone et téléchargez-la de nouveau lorsque vous envisagez de commencer l'enquête.

#### Comment télécharger l'application sur votre smartphone?

- Sur votre appareil, ouvrez le Google Play Store (Android) → ou l'App Store (Apple)
- 2. Dans la barre de recherche, tapez « Enquête Budget des Menages » ou « Household Budget Survey »
- 3. Sélectionnez l'icône suivante : HBS •
- 4. Cliquez ensuite sur « Installer » pour télécharger l'application sur votre smartphone.
- 5. L'application va maintenant être installée sur votre téléphone. Vous verrez ensuite le bouton « Ouvrir » dans votre Store. Appuyez sur ce bouton pour ouvrir l'application « Enquête sur le budget des ménages ».



6. Un raccourci de l'application est maintenant installé sur l'écran de votre smartphone. À l'avenir, vous pourrez ouvrir l'application via ce raccourci.

# II. Connection à l'application

Veuillez tout d'abord choisir dans le menu déroulant la version « Luxembourg (FR) » de l'application.

Quoi faire si vous avez choisi la mauvaise version de l'application?

Supprimez l'application sur votre smartphone et téléchargez-la de nouveau en sélectionnant la version « Luxembourg (FR) » de l'application.

#### Comment vous connecter à l'application?

Le courriel d'invitation que vous a envoyé le STATEC contenait un nom d'utilisateur et un mot de passe. Veuillez les introduire dans les champs dédiés à cet effet pour vous connecter. Cliquez ensuite sur « Se connecter manuellement »



#### III. Questionnaire d'introduction

Avant d'accéder à la partie sur les dépenses du ménage, il vous est demandé de répondre à quelques questions sur votre logement et sur la composition de votre ménage. Chaque question doit être remplie pour pouvoir avancer dans le questionnaire.

# IV. Dépenses du ménage

Dans cette partie, il s'agit de renseigner toutes les dépenses de tous les membres du ménage pendant exactement 15 jours.

#### 1. Rubrique – « Calendrier »

Le calendrier vous indique la durée de l'enquête, le jour en cours, les jours complétés et les jours manquants :

- Si vous avez complété un jour, ce dernier apparaîtra en vert
- Les jours restants sont représentés par la couleur bleu clair
- Les jours manquants figurent en couleur orange.

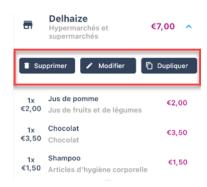
#### Comment saisir vos dépenses à partir de l'agenda?

Cliquez sur le jour en question et saisissez vos dépenses par magasin.

ATTENTION: Vous ne pouvez pas compléter un jour en dehors de la période de collecte des données (15 jours à partir du téléchargement de l'application). L'application affiche aussi un message d'erreur lorsque vous complétez des jours dans le futur. Il vous est uniquement possible de compléter un jour dans le passé et le présent, dans la période de collecte des données.



#### 2. Rubrique - « Dépense »



La rubrique « Dépense » vous affiche un résumé de tous les produits achetés, par magasin. Elle vous permet aussi de supprimer, modifier ou dupliquer vos dépenses.

#### Comment modifier un produit précis dans une liste d'achats?

Cliquez d'abord sur le magasin/lieu d'achat concerné, ensuite sur le bouton « modifier ». Sélectionnez ensuite le produit concerné et choisissez une des trois options suivantes : supprimer, modifier ou dupliquer le produit.

#### Comment éviter de devoir saisir plusieurs fois la même dépense ?

Sélectionnez le magasin ou le produit et cliquez sur l'option « dupliquer ».

# 3. Fonctionnalité : Signe « + »



Appuyez sur le signe « + » pour déclarer une nouvelle dépense. Cliquez ensuite :

- sur l'icône du clavier si vous souhaitez saisir vos dépenses manuellement (3.1)
  OU:
- sur l'icône de l'appareil photo si vous préférez **prendre une photo de votre ticket de** caisse (3.2)

Vous pouvez alterner entre ces deux options de saisie pour chaque achat.

#### 3.1 Saisie manuelle:

#### Cette option vous permet de saisir vos dépenses manuellement dans l'application.

- 1) Renseignez le magasin/lieu d'achat dans lequel vous avez effectué vos dépenses
- 2) Saisissez la date de l'achat
- 3) Le pays d'achat (par défaut 'Luxembourg') Cochez 'étranger' ou 'internet' si l'achat n'a pas été effectué dans un magasin physique au Luxembourg
- 4) Cliquez ensuite sur « Nouvelle dépense ou déclaration » pour déclarer votre/vos dépense/s.

#### En quelle langue l'application fonctionne-t-elle?

L'application n'existe qu'en français. Veuillez donc saisir vos produits et magasins en langue française afin de les retrouver dans la liste proposée par l'application.

Quoi faire si le produit acheté ne figure pas dans la liste proposée par l'application ?

Saisissez le produit acheté et cliquez ensuite sur « Pas trouvé ? ». Sélectionnez ensuite le type de produit auquel correspond le produit acheté (Exemple : Produit acheté : Haribo = Type de produit : sucreries)

Quoi faire si aucun des types de produit proposés par l'application ne correspond au produit saisi ?

Sélectionnez l'option « Autres ».



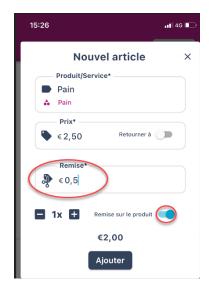


Quoi faire si le magasin dans lequel vous avez fait vos achats ne figure pas dans la liste proposée par <u>l'application</u>?

Saisissez le nom du magasin et cliquez sur « Pas trouvé ? ». Sélectionnez ensuite le type de magasin auquel correspond le magasin (Exemple : Magasin : Bricowelt = Type de magasin : Grand magasin spécialisé non alimentaire)

Quoi faire si aucun des types de magasin proposés par l'application correspond au magasin saisi?

Sélectionnez l'option « Autres ».

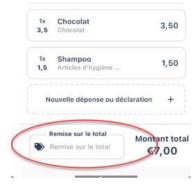


#### Comment renseigner une remise sur un produit?

Veuillez saisir votre produit et le prix du produit sans la remise. Ensuite activez le bouton « Remise sur le produit » et saisissez le montant de la remise. Le système calculera alors le prix final de votre produit.

# Comment renseigner une remise sur un montant total?

Saisissez d'abord tous les produits achetés. Cliquez ensuite sur le champs « Remise sur le total » et renseignez-y le montant de la remise. Le système calculera alors le prix final de votre achat.



#### Comment valider une journée ?

Après avoir saisi toutes vos dépenses d'une journée, cliquez sur « Complétez le jour » pour enregistrer les résultats.

Peut-on ajouter une dépense après avoir validé une journée ?

Oui, vous pouvez ajouter à tout moment une dépense même si votre journée a déjà été validée.

#### 3.2 Photo du ticket de caisse :

Cette option vous permet d'automatiser votre procédure de saisie en prenant directement en photo votre/vos ticket(s) de caisse. A partir des informations sur la photo, l'application enregistrera automatiquement les différentes inscrites sur le ticket.

# Comment prendre votre ticket de caisse en photo?

- 1. Prenez votre ticket de caisse en photo
- Recadrez ensuite votre image en sélectionnant uniquement les produits achetés et leurs prix.
   Le montant total du ticket de caisse ainsi que d'autres informations (nom du magasin, date de l'achat etc.) ne doivent sélectionnés!
- 3. Évitez de mettre du blanc à l'arrière-plan de la photo. Cela risque de rendre plus difficile la lecture par l'application des informations inscrites sur le ticket de caisse
- 4. Si votre ticket de caisse présente des plis ou des rides, essayez de le rendre aussi plat que possible.

#### Est-ce que l'application reconnaît tous les produits sur le ticket de caisse ?

NON, pas toujours. Il est **très important de contrôler vos données après avoir prix votre ticket de caisse en photo**. Si un produit n'a pas été reconnu par l'application, veuillez modifier ce produit manuellement, en cliquant sur le produit concerné. Veuillez également supprimer tout texte non utile (titre, nom du magasin ou autre texte), reconnu en tant que produit par l'application.

ATTENTION : Si le ticket de caisse est de mauvaise qualité (pas lisible, trop plié etc.) ou trop chargé en informations, la photo risque de ne pas avoir une qualité suffisante pour être exploitable. Dans ce cas, il faudra alors saisir vos dépenses manuellement. Si le ticket de caisse est trop long, il faudra mieux le prendre en photo en plusieurs étapes.

#### 4. Rubrique « Graphiques »

Cette partie vous donne une vue d'ensemble sur vos dépenses par catégorie d'achat.

#### 5. Rubrique « Paramètres »

Afin de ne pas oublier de saisir vos dépenses dans l'application, vous pouvez activer un rappel quotidien dans la rubrique « paramètres ». Activez d'abord le bouton « Rappel quotidien » et renseignez ensuite l'heure à laquelle vous souhaitez être rappelé.

Dans cet onglet, vous trouvez également les coordonnées de contact du STATEC. Vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi entre 9h et 12h.



#### V. AUTRES POINTS D'ATTENTION :

- Lorsque vous utilisez l'application « Budget des Ménages », veillez à fermer toute autre application sur votre smartphone.
- Si votre smartphone date d'avant 2016, veillez à ne pas utiliser la caméra pour prendre un ticket de caisse en photo. Dans ce cas, veuillez saisir vos dépenses manuellement.
- Pour des raisons techniques, éviter d'utiliser un smartphone de la marque HUAWEI pour télécharger l'application. Si possible, utilisez un smartphone d'une autre marque disponible dans votre ménage.
- Pour le moment, l'application n'existe qu'en français. Veuillez donc saisir les noms des produits et des magasins en langue française afin de pouvoir les retrouver dans la liste de l'application.
- Plusieurs appareils différents (smartphones ou tablettes) peuvent être utilisés au sein d'un même ménage pour saisir vos dépenses. Pour toute première connexion à l'application avec un nouvel appareil, veuillez utiliser le nom d'utilisateur et le mot de passe fournis dans le courriel d'invitation.
- Les dépenses saisies par un membre du ménage seront sauvegardées et visibles par un autre membre du même ménage utilisant les mêmes identifiants mais un autre appareil.



VI. PERIODE DE L'ENQUETE

L'enquête se déroule jusqu'au <u>31 décembre 2021</u>. Vous êtes donc invité à démarrer l'enquête <u>au plus</u> tard le 17 décembre 2021 afin d'avoir assez de temps pour pouvoir saisir vos dépenses pendant une

durée de 15 jours.

VII. FIN DE L'ENQUETE

L'enquête est terminée lorsque vous aurez saisi, pendant une durée 15 jours, toutes vos dépenses dans

l'application. Vous pourrez alors désactiver les notifications et fermer l'application.

Le STATEC verra dans sa base de données que vos 15 jours ont été achevés.

VIII. CONTACT STATEC

Les agents du STATEC sont à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h :

Tél: +352 247 88420

Courriel: ebm@statec.etat.lu

Vous trouvez également plus d'informations sur cette enquête sur le site du STATEC, sous la rubrique

« Enquêtes », enquête pilote sur le budget des ménages (application).

IX. REMUNERATION

Pour vous remercier de votre effort, votre participation sur 15 jours sera rémunérée à hauteur de

45 euros.

Pour pouvoir être indemnisé(e), nous vous prions d'imprimer la fiche de coordonnées bancaires jointe à l'email d'invitation et nous la renvoyer par email (ebm@statec.etat) ou par voie postale, à l'adresse

du STATEC:

**STATEC** 

Enquête budget des ménages

13, rue Erasme

L- 1468 Luxembourg

Nous vous remercions d'avance de votre participation à ce nouveau projet du STATEC. Votre collaboration est très importante pour nous permettre d'améliorer nos outils et pour les adapter au

mieux aux besoins et attentes des citoyens au Luxembourg!

**MERCI!** 

STATEC

7